

MAISONS DE L'ENFANCE

Vacances de Printemps du 15 au 26 avril 2019 Ouverture des pré-inscriptions

- ▶ En ligne, sur le portail famille www.venissieux.fr du 6 au 24 mars
- ▶ Hôtel de Ville, Mairies de quartier Moulin à Vent et Vénissy
du 6 au 27 mars

TARIFS		
Tranches Quotient Familial	Accueil 1/2 journée sans repas	Accueil journée avec repas
Inférieur ou égal à 466€	10,70€/semaine	11,20€/jour
De 467 à 1 000€	11,70€/semaine	13,30€/jour
À partir de 1 001€	12,80€/semaine	15,50€/jour

Direction Éducation Enfance
Service enfance tél. 04 72 21 45 03

Préinscriptions 4 possibilités

► En ligne, sur le portail famille www.venissieux.fr

du 6 au 24 mars 2019

1 Connectez-vous au portail famille avec votre identifiant famille identique à celui délivré pour la restauration scolaire et les crèches.

2 Renseignez le dossier administratif et joignez les pièces justificatives. Ce dossier, une fois complet, est validé par le service Enfance. Il sera valable pour chaque inscription vacances.

Effectuez votre pré-inscription aux vacances en précisant :

3

- si vous souhaitez un accueil à la journée avec repas
- à la demi-journée sans repas
- la ou les semaines souhaitées

Vous recevrez un mail d'accusé de réception de votre demande.

4 Vous recevrez une réponse au plus tard le 8 avril vous indiquant si votre demande est acceptée ou non. Attention, vous avez jusqu'au 12 avril pour annuler gratuitement votre demande.

Pour plus d'explications : www.venissieux.fr
ou 04 72 21 45 03

► Hôtel de Ville 5 avenue Marcel Houël 3^e étage :

du 6 au 27 mars

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h

► Mairies de quartier sur rendez-vous : **du 6 au 27 mars**
ouvert du lundi au vendredi

Mairie de quartier du Moulin à Vent
de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h
04 72 78 80 30

Mairie de quartier Vénissy
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
04 72 89 32 70

► Par voie postale : **jusqu'au 24 mars**, le cachet de la poste faisant foi

1 Téléchargez le dossier d'inscription en ligne sur www.venissieux.fr ou retirez-le au service enfance, 3^e étage de l'Hôtel de ville, 5 avenue Marcel Houël à Vénissieux.

2 Renseignez les informations demandées, datez et signez.

3 Renvoyez ou déposez le dossier avec copie des pièces justificatives à l'adresse ci-dessus.